

CHRONIQUE DU GREFFE

Décision(s) de la semaine

SEMAINE DU 29 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2018

NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARTICLE(S)	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9254	Syndicat des enseignantes et enseignants de Pearson -et- Commission scolaire Lester B. Pearson	6160	N/A	Me André G. Lavoie	<p>Dépôt d'une requête pour allégations insuffisantes - Le litige : abus de droit de la part de la direction - Notion de proportionnalité (Code de procédure civile)</p> <p>Droit de gérance de l'employeur - Situations rapportées ne possèdent pas le caractère démesuré ou déraisonnable au sens de la jurisprudence.</p>	<p>Requête acceptée</p> <p>Grief rejeté</p>
9256 <i>(Suivi de la décision 9127)</i>	Association des employées et employés du Nord Québécois -et- Commission scolaire Kativik	5313	9-2.21 A)	Me Jean Ménard	<p>Notion du « Qui perd paye » (QPP) - Litige d'origine : Congédiement déguisé. - Démission de la plaignante est le résultat d'un geste purement unilatéral.</p> <p>Ce n'est donc pas l'exception de 9-2.21 A) qui s'applique, dans le cas d'un congédiement, mais la règle générale du « Qui perd paye ».</p>	<p>QPP à la charge du Syndicat</p>